



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats

Question écrite n° 52973

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le marché de l'assurance des collectivités publiques. En effet, de plus en plus, les sociétés d'assurances remettent en cause les contrats qui les lient avec les mairies, soit en augmentant de manière importante le coût de leur couverture, soit en refusant de poursuivre leur engagement lorsque le contrat arrive à échéance. Plusieurs parlementaires, alertés par des communes de leur circonscription, ont déjà soulevé ce problème, ce qui tend à prouver son ampleur. Il ne s'agit donc pas d'un épiphénomène. Les réponses qui ont été faites aux questions écrites de ces parlementaires ne proposent aucune solution concrète qui permettrait de défendre les intérêts économiques des collectivités. Pourtant il conviendrait de répondre de manière satisfaisante aux légitimes inquiétudes des collectivités devant le nombre croissant d'assureurs qui annoncent leur désir de résilier l'ensemble de leur portefeuille « collectivités publiques ». Elle souhaiterait donc que le ministère puisse s'engager plus avant qu'il ne l'a fait jusque-là sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52973

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9603